



Articles parus dans la presse Année 2015

Journal du Textile

Pays : France
Périodicité : Hebdomadaire



Date : 15/21 JUIL 15
Page de l'article : p.6
Journaliste : Odile Mopin



Le label France Terre textile est lancé

Le dispositif vient compléter les différents labels régionaux existants.

Le label *France Terre textile* est sur orbite. Son lancement est en fait celui du dernier étage d'une fusée mise à feu par les labels régionaux initiés par Paul de Montclos (dirigeant de la marque de linge de maison *Garnier-Thiebaut*), c'est-à-dire *Vosges Terre textile*, puis *Alsace Terre textile*, *Nord Terre textile*, enfin, début 2015, *Rhône-Alpes Terre textile*. C'est d'ailleurs sous l'impulsion d'*Unitex*, l'organisation professionnelle de cette dernière région, que le déploiement de *France Terre textile* a lieu.

« Avec ce niveau national dans le dispositif, nous ouvrons la possibilité aux industriels de communiquer localement ou nationalement, ce qui constitue un relais de croissance plus puissant pour l'export. *France Terre textile* ouvre à l'inter-régionalité », explique Paul de Montclos.

Les critères d'agrément ont été légèrement adaptés : régionalement, 75% des

opérations effectuées sur un produit doivent être réalisées par des industriels de la filière situés dans l'aire locale. Au niveau national, cette proportion est redistribuée à 50% dans l'une des régions ayant adopté le label et à 25% dans d'autres régions textiles.

Une fédération dédiée à *France Terre textile* est en cours de constitution. Sa direction sera collégiale. Chaque région a mandaté son président de comité de pilotage, qui œuvrera en tandem avec un industriel textile de la région. En Rhône-Alpes, par exemple, il s'agit d'Eric Boel, dirigeant de *Tissages de Charlieu*, dans le Nord, de Raphaël Clochette (*Tradilinge*). Paul de Montclos fédère l'ensemble.

Le label national regroupe 60 adhérents de l'amont de la filière. Le plus important en nombre reste l'instigateur, *Vosges Terre textile*, suivi par l'Alsace, le Nord et Rhône-Alpes. « Un développe-

ment chronologique », constate Paul de Montclos.

Chaque année depuis sa création, il y a quatre ans, *Vosges Terre textile* commercialise de 10 à 11 millions de produits labellisés. « *L'Alsace et le Nord sont sur la même tendance*, indique Paul de Montclos. *Mais aujourd'hui, il s'agit avant tout de structurer, de dynamiser et de coordonner ce nouvel échelon, qui est conçu, rappelons-le, pour valoriser l'ensemble de la filière. Chaque acteur, correspondant à une étape de la chaîne de fabrication, a le même poids dans l'échelle de points nécessaires à l'agrément. C'est en grande partie ce qui a assuré le succès de notre label* », précise encore Paul de Montclos. Restent deux grandes régions textiles à intégrer : la Champagne-Ardenne, qui ne se sent pas encore prête, et, bien sûr, la région Grand Ouest.

ODILE MOPIN ●